

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية تحت إشراف السيد رئيس الجمهورية

اللقاء الوطني حول مخطط الإنعاش الاقتصادي من أجل إقتصاد جديد

*La rencontre nationale sur le plan de relance
pour une économie nouvelle*

18 - 19 أوت 2020

المركز الدولي للمؤتمرات - عبد اللطيف رحال

نادي الصنوبر

الجزائر

Sommaire :

Éléments introductifs

Grands axes du programme présidentiel 2019-2024

Plan d'action du gouvernement : les prèrs requis d'une relance socio-économique

Ateliers :

Atelier N°01 : Développement agricole

Atelier N°02 : Développement industriel

Atelier N°03 : Développement minier

Atelier N°04 : Développement des ressources énergétiques

Atelier N°05 : Financement du développement

Atelier N°06 : Comment faciliter l'investissement en particulier la création du
«Guichet unique»

Atelier N°07 : Micro entreprise et start-ups

Atelier N°08 : Développement des secteurs de soutien

Atelier N°09 : Commerce extérieur

Atelier N°10 : Industrie pharmaceutique

Atelier N°11 : Développement du BTPH

Conférence virtuelle : Comment profiter des opportunités économique qui se
présentent à l'international, notamment celle générés par la crise du COVID -19,

Éléments introductifs :

Le plan de relance en débat aujourd'hui n'est autre que l'interprétation du programme du président de la République traduit en plan d'action du Gouvernement qui vise in fine, l'édification d'une Algérie nouvelle qui soit à la hauteur des aspirations et des ambitions légitimes du peuple.

Il prévoit l'accélération de profondes révisions visant la rupture avec les modes de gestion qui ont produit des administrations dispendieuses et dissipatrices, d'une part et des pans de sociétés de plus en plus vulnérable, d'autre part.

Il repose, également sur l'égalité des chances et vise à instaurer un climat de confiance et de soutien dans le cadre d'une Algérie nouvelle qui n'exclue personne. Il vise enfin à œuvrer à la relance de l'économie nationale, et rassurer les opérateurs impactés par l'inadéquation des choix en matière de gestion économique et de l'instabilité de la législation.

Le programme du président de la République, en rupture avec les anciennes pratiques, est fondé, entre autres, sur trois principes à savoir: le développement humain durable et équitable, la transition énergétique et la transformation numérique et enfin la préservation des actifs environnementaux.

De l'aveu même du Président de la République, la réussite de ce programme requiert son appropriation par la société. D'où la nécessité de fabriquer un très large consensus national dans une approche dite **«Interactive Planning»** en y associant les partenaires socio-économiques, la société civile dans son ensemble et les différentes parties prenantes en vue d'un effort accru d'explication et de pédagogie sur les bénéfices des réformes pour les citoyens et afin de garantir la cohérence des initiatives au service d'une vision partagée.

Cette approche participative ouvre la voie devant chaque jeune algérien pour être un acteur clé dans le présent et l'avenir de son pays. Ces jeunes qui constituent une richesse avérée et une source d'énergie capable de hisser le pays sur les cimes du développement, au même titre d'ailleurs que les forces vives de la diaspora algérienne qui n'aspire qu'à contribuer, participer, s'investir et être acteur agissant sur le cours de l'histoire du développement de son pays.

Grands axes du programme présidentiel 2019-2024

POUR UN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE BASE SUR LA DIVERSIFICATION DE LA CROISSANCE ET L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE.

A. Engager une nouvelle politique de développement indépendante de la rente pétrolière :

- 1- Valoriser la production nationale manufacturière agricole, industrielle et de service par l'incitation fiscale, la limitation des importations et la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'industrialisation orientée vers la micro, petite et moyenne industrie.
- 2- Renforcer le rôle économique des collectivités locales dans la dynamisation de l'économie nationale.
- 3- Lancer de grands projets structurants et d'infrastructures.
- 4- Améliorer le climat des affaires et encourager l'investissement et réformer le système de financement de l'investissement et le système bancaire,
- 5- Engager un plan d'urgence pour la modernisation de l'agriculture.
- 6- Promouvoir la production de l'énergie fossile et renouvelable (solaire et éolien) avec une ambition d'export.

B. Réforme financière :

- 7- Réformer le système fiscal pour en faire un moyen d'orientation économique et encourager la production nationale.
- 8- Promouvoir la gouvernance financière.
- 9- Mettre en œuvre une politique commerciale cohérente et maîtrisée d'ouverture à l'économie mondiale.
- 10- Réaliser une transformation numérique.

C. Pour une politique sociale et développement humain:

11- Accroître et consolider le pouvoir d'achat des citoyens.

12- Veiller à ce que toutes les infrastructures à caractère social ou économique soient réalisées suivant la formule de projets intégrés.

13- Eliminer définitivement les disparités de développement .

14- Assurer aux citoyens un cadre de vie de qualité.

15- Préserver le système de sécurité sociale et de retraite.

16- Renforcer les mécanismes de solidarité Nationale.

17- Réduire le taux de chômage.

Plan d'action du gouvernement : les près requis d'une relance socio-économique

Réforme financière

La réforme projetée portera sur l'application des principes de bonne gouvernance fiscale, budgétaire et financière et reposera sur la gestion par la performance, la modernisation et l'informatisation des services, la transparence et la maîtrise des risques, qui constitueront la pierre angulaire du système financier national.

Refonte du système fiscal

Une nouvelle politique fiscale sera mise en œuvre par le gouvernement visant à garantir la compétitivité de l'économie nationale, le financement adéquat de l'action publique et la justice sociale.

Améliorer le climat des affaires

Afin d'améliorer la compétitivité et l'attraction de l'économie algérienne aux Investissements Directs Etrangers (IDE), le gouvernement prendra une série de mesures destinées à rassurer les investisseurs étrangers potentiels.

Instauration de nouvelles règles de gouvernance budgétaire

La nouvelle dynamique économique que le gouvernement compte impulser sera accompagnée d'une politique budgétaire rénovée, basée sur la rationalisation de la dépense publique et visant à lui conférer un effet de levier stimulant de l'activité économique.

Modernisation du système bancaire et financier

Le secteur bancaire et financier connaîtra une réforme importante en vue de le moderniser et de diversifier les produits financiers. Promouvoir la culture du paiement électronique, en vue de réduire les transactions en « espèces ».

Développement de l'information statistique et de la fonction prospective

L'efficacité de l'action économique de l'Etat est tributaire de ses capacités de prévision. La mise en place d'un système national d'informations statistiques apportera une meilleure visibilité, en appui des travaux sur les perspectives de l'évolution de l'économie algérienne.

Impulsion du renouveau économique

La refondation de l'économie nationale nécessite des actions vigoureuses de redressement autour d'un nouveau modèle de développement économique centré sur la valorisation des ressources nationales et du potentiel humain.

Promotion du cadre de développement de l'entreprise

Le gouvernement entend, poursuivre et dynamiser les programmes de mise à niveau des PME dans tous les secteurs d'activité. Le gouvernement œuvrera à adopter une doctrine économique de développement de l'entreprise algérienne sans distinction entre entités publiques et privées.

Amélioration substantielle du climat des affaires

Le gouvernement veillera à rénover et stabiliser le cadre juridique de l'investissement, afin d'encourager l'acte d'investir et attirer davantage les IDE.

Rationalisation du déploiement territorial, du développement industriel et de l'exploitation du foncier économique

Le gouvernement veillera à lutter contre la littoralisation des activités économiques en élaborant une carte nationale des opportunités d'investissements et en ouvrant de nouveaux espaces de production du foncier économique, notamment dans les Hauts-plateaux et le Sud du pays.

Développement stratégique des filières industrielles et des mines

Il s'agira de mettre en place un cadre juridique cohérent de promotion de l'investissement productif, notamment dans les domaines agroalimentaires, industriels, sidérurgiques, minier, et en aval des hydrocarbures.

Assainissement de la sphère commerciale

Le gouvernement envisage d'axer ses efforts dans ce domaine au titre des cinq (05) prochaines années autour de l'organisation et l'encadrement du commerce intérieur, et la modernisation et le renforcement de l'outil de contrôle.

Transition énergétique

Le programme du gouvernement vise, outre l'intensification des efforts de prospection et de production des hydrocarbures, la diversification des sources énergétiques à travers le développement des énergies renouvelables et la mise à niveau de la réglementation.

Hydrocarbures

Le gouvernement s'attellera, dans le domaine des hydrocarbures, à assurer la couverture des besoins nationaux, la sécurité de l'approvisionnement ainsi que le pourvoi de l'économie nationale en ressources financières.

Agriculture

Le gouvernement ambitionne de mettre en œuvre une politique agricole durable permettant de renforcer la sécurité alimentaire et contribuer à la diversification de l'économie nationale.

Un dispositif spécifique pour le développement agricole et rural des zones de montagne sera développé autour de différentes activités.

Le gouvernement, accorde une attention particulière au développement de ces espaces, à travers la mise en œuvre d'un ambitieux programme de développement.

Pêche et ressources halieutiques

Une attention particulière continuera d'être portée à la gestion durable et responsable des activités de pêche. Un effort sera consenti à l'accompagnement de l'investissement productif dans les filières de la pêche et de l'aquaculture.

Développement des infrastructures d'appui aux technologies de l'information et de la communication

L'action du gouvernement portera sur l'utilisation optimale des infrastructures existantes et la réalisation de nouvelles capacités répondant aux normes internationales, supports indispensables à l'émergence et au développement d'une réelle économie numérique.

Économie de la connaissance et transition numérique accélérée

Le gouvernement, œuvrera à créer les conditions requises pour une intégration rapide et ordonnée de notre pays dans l'économie de la connaissance, en s'appuyant sur les entreprises innovantes et les Start-ups.

Atelier 01 : Développement agricole

Objectif / Cadrage :

Les contraintes multidimensionnelles auxquelles fait face le secteur agricole fragilisent la sécurité alimentaire du pays et limitent sa contribution au développement économique et à la création d'emplois. Différents modèles de développement agricole ont été expérimentés depuis l'indépendance, avec plus ou moins de succès. Malgré les nombreux acquis du secteur, le déficit agricole du pays n'a cessé de croître et les importations alimentaires, pour les combler, aussi. Le déficit structurel de la balance agricole a atteint un niveau devenu menaçant pour la sécurité alimentaire du pays, notamment au regard de la structure de la balance des paiements et son déficit.

Les filières agricoles dites stratégiques (de par leur apport calorique et protéique dans la ration alimentaire moyenne) sont les moins performantes (céréales, légumineuses, huiles végétales, lait et viandes) et qui doivent encore s'améliorer compte tenu d'une demande interne forte et croissante pour ces produits. Les actions visant à réduire les déficits et les déséquilibres deviennent de plus en plus urgentes, compte tenu de la nouvelle situation budgétaire induite par la baisse des recettes des hydrocarbures. Les conséquences économiques de la pandémie de la covid-19 et les menaces qu'elle fait planer sur le fonctionnement des marchés mondiaux des produits alimentaires, plaident en faveur d'un impératif recentrage de la politique agricole nationale autour des filières stratégiques, socle de la sécurité alimentaire du pays.

Enjeux et défis futurs du secteur agricole :

La population algérienne se rapprochera à l'horizon 2050 de 65 millions d'habitants, soit près de 45% de plus que la population actuelle. La demande sur les produits agricoles et alimentaires va augmenter dans une proportion au moins équivalente. L'enjeu pour l'Algérie est de transformer profondément son agriculture pour atteindre des performances productives (augmentation de la production), économiques (création de plus de richesse), sociales (création d'emplois et amélioration du niveau de vie des agriculteurs) et écologiques (réduction des effets négatifs sur l'environnement) à même d'améliorer sa contribution dans l'approvisionnement du marché national en produits agricoles de qualité et son intégration dans les chaînes de valeur nationales, de création de richesse et d'emploi (industries, tourisme, économie verte, etc.).

Gagner cet enjeu stratégique implique de nombreux défis que les prochaines politiques agricoles doivent relever en engageant dès maintenant des réformes structurelles profondes pour préparer les conditions d'une croissance agricole rapide, durable et inclusive et des actions conjoncturelles rapides pour booster la croissance agricole à court et moyen termes. Des défis sont à relever à long terme :

1. Faire émerger des exploitations agricoles performantes techniquement, économiquement, socialement et écologiquement.
2. Améliorer l'environnement économique et institutionnel des exploitations agricoles et favoriser leur intégration dans des chaînes de valeur dynamiques et durables.
3. Découpler, à terme, la croissance agricole de la croissance de l'utilisation des ressources naturelles (eau, sol), par l'augmentation de leur productivité.

Atelier 02 : Développement industriel

Objectif / Cadrage :

La question de l'industrie manufacturière a toujours été au centre des préoccupations des économistes et des décideurs politiques. En effet, il a été démontré que l'industrie manufacturière est une source pérenne de croissance économique. Les industries extractives et l'agriculture sont dépendantes, dans une certaine mesure, de facteurs exogènes (climat et marché international); les industries extractives permettent de capter une rente et l'agriculture d'impacter la formation des prix dans l'économie. Le bâtiment, lui, fonctionne beaucoup plus comme un secteur suiveur qu'un secteur moteur, dépendant, principalement de la commande publique. La baisse de cette dernière, depuis 2014, induit un fléchissement de la croissance dans le secteur bâtiment. De ce fait, l'industrie manufacturière demeure l'espoir permis d'une reprise économique durable. Sur les dernières années, sa part dans la création de la valeur ajoutée n'a cessé de décroître. En trente ans (1990-2018), la part de l'industrie manufacturière dans le produit intérieur brut (PIB) a été divisée par deux. Elle était de 14% en 1990 pour descendre à 6,5% en 2018. Sur les sept branches qui constituent l'industrie manufacturière en Algérie, l'Etat n'est majoritaire que dans deux (ISMME et Industries diverses).

Il s'agit dans cet atelier de faire le point sur les obstacles qui bloquent l'émergence de l'industrie manufacturière et des mesures urgentes à prendre pour dépasser cette situation. La situation liée à la pandémie sanitaire actuelle doit constituer une opportunité. Les initiatives prises par certaines micro entreprises pour prendre en charge la production du matériel médical léger en est un exemple probant. Aussi, les activités qui relèvent de l'industrie 4.0 doivent être encouragées et encadrées. Il sera notamment question de discuter les points suivants :

- Elaboration d'un plan industriel dans le cadre d'un développement national équilibré.
- Elaboration d'un projet de loi-cadre pour l'orientation industrielle.

- Développement des industries manufacturières, telle la transformation de l'alfa et les industries agroalimentaires.
- Assainissement du foncier industriel existant.
- Règlement le problème d'importation de véhicules en kits SKD-CKD.
- Interdiction de l'importation de véhicules polluants.
- Encouragement de l'installation d'usines de transformation des produits agricoles dans les zones de production.
- Relocalisation industrielle.

Atelier 03 : Le développement minier

Objectif / Cadrage :

L'activité minière est un facteur clé de la croissance économique, capable de générer un impact positif sur différents domaines, et objectivement en mesure de transformer les perspectives économiques et sociétales du pays. En effet, il est reconnu que le potentiel géologique permet l'investissement et le partenariat qui visent l'exploration minière, le développement et la production de substances minérales.

Il demeure, toutefois, que le secteur minier est resté très peu productif par rapport à son potentiel révélé notamment à travers une quantité importante d'études et informations géologiques, au point que nombre d'experts font état d'un sentier optimal compatible avec les contraintes temporelles et susceptible d'atteindre les objectifs d'accumulation financière à court (2021) et moyen terme (2025) et de diversification industrielle post pétrolière.

A cet effet, et se basant sur les spécificités de la chaîne de valeur minière, le plan de relance initié par le Gouvernement met le cap sur les conditions appropriées d'une exploitation optimale de l'ensemble des réserves minérales en s'appuyant sur un retour d'investissement objectivement attendu. Le Président de la république a, en particulier, donné les orientations en vue de l'entame de l'exploitation respectivement de la mine de fer de Ghar-Djebilet dans la wilaya de Tindouf, du gisement de zinc d'Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa et de la relance du projet de fabrication de produits phosphatés à El Aouinet à Tebessa ; il a également mis l'accent sur l'impératif de générer de la valeur ajoutée dans chaque projet, appelant à explorer toutes les terres, y compris les terres rares, aux fins d'amortir le recul des recettes de l'État.

Enfin, les directives de Monsieur le Président vont dans le sens d'une adaptation du cadre réglementaire, particulièrement la loi de 2014, afin d'accroître davantage l'activité minière privée sur des bases saines se traduisant surtout par un effort réel d'industrialisation en aval impliquant des investisseurs étrangers et des privés résidents. De façon palpable, l'autorisation est donnée en particulier en matière d'exploitation des gisements aurifères de Djanet et de Tamanrasset (Tirek et Amessmes-sa) par les jeunes, pour la partie non exploitable industriellement, et lancer un partenariat sérieux, pour les grands gisements.

Cet atelier se propose d'établir un diagnostic lucide sur le statut des Mines au sein du cadre socio-économique du pays notamment dans une trajectoire d'opportunité d'opérer les rattrapages adéquats, et d'identifier les différents challenges et défis à prendre en compte.

Ce faisant, il a pour ambition de souligner en quoi le développement minier, socle important dans le processus de diversification de l'économie, nécessite une vision et une stratégie adaptées s'appuyant sur des considérations liées à la gouvernance locale et aux nécessités d'ordre géopolitique.

Atelier 04 : Développement des ressources énergétiques

Objectif / Cadrage :

La transition énergétique consiste à passer d'un modèle énergétique à un autre en vue de garantir la sécurité énergétique dans des conditions environnementales acceptables. Face au réchauffement climatique et à la déplétion des réserves des énergies non renouvelable, la transition énergétique s'impose à l'Algérie comme à l'ensemble des pays. Ce changement de modèle énergétique ouvre la voie à de nouvelles opportunités dont l'Algérie devrait pouvoir se saisir comme levier de croissance. Une meilleure valorisation de ses ressources énergétiques et le développement des nouvelles énergies propres et de l'efficacité énergétique sont des axes privilégiés de cette réflexion.

- Pour un développement des ressources énergétiques
 - Relancer les activités de prospection des réserves non exploitées.
 - Développer les énergies renouvelables dans le mix énergétique national et pour l'exportation.
- Pour une meilleure valorisation des ressources énergétiques
 - Comment faire de la transition énergétique une opportunité pour la diversification économique et un levier de croissance.
 - Remonter dans les chaînes de valeur : par exemple, « Arrêter toute importation de carburant et de produits de raffinage au 1er trimestre 2021 ».
 - Développer le secteur de la pétrochimie.
- Pour un modèle énergétique plus efficient.
 - Développer des mesures pour la maîtrise de la demande et l'efficacité énergétique permettant de préserver les ressources nationales et réduire l'impact environnemental de l'énergie (engagement de l'Algérie à la COP21).
 - Optimiser les dépenses du secteur de l'énergie : par exemple, « Le groupe Sonatrach doit réduire, de 14 à 7 milliards de dollars, les charges d'exploitation et les dépenses d'investissement afin de préserver les réserves de change »

Atelier 05: Financement du développement

Objectif / Cadrage :

Le système financier dans une économie moderne renvoie à un secteur économique qui utilise des facteurs productifs pour fournir les services d'un système de paiement, d'intermédiation financière, et d'accès aux marchés des capitaux. L'importance du secteur financier réside dans le fait qu'il facilite les fonctions d'épargne et d'investissement et stimule la croissance économique. A cet effet, l'intermédiation financière qui a pour rôle de transférer les ressources des épargnants aux investisseurs est fondamentale dans le processus du développement et d'expansion d'une économie. Dans le cas où le système d'intermédiation est déficient, l'épargne, l'investissement et la croissance économique sont entravés. Les problèmes de sélection adverse, de risques moraux en présence d'asymétrie d'information, et de l'importance des coûts de transaction rendent pratiquement impossible une allocation efficiente des ressources des épargnants aux emprunteurs.

Cet atelier a pour objectif de proposer des mesures de mise en œuvre et d'examiner leur faisabilité pratique et opérationnelle. Il s'agit d'explorer toutes les pistes pour augmenter les ressources publiques, allant de la fiscalité à la collecte des fonds disponibles dans l'économie et dans la société, y compris dans les activités informelles en passant par l'exploitation de nouvelles richesses naturelles. Pour le secteur des finances, Monsieur le Président de la République a ordonné la réforme du système fiscal et la réforme financière. Sur la fiscalité, il a insisté sur l'amélioration du rendement fiscal et l'élargissement de l'assiette fiscale par la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale. Il a par ailleurs insisté sur une refonte du système fiscal pour le rendre plus juste et transparent en appliquant le principe de la « légalité devant l'impôt » et de faire la chasse aux niches fiscales présentes dans la quasi-totalité des législations et attirant les mauvais contribuables. Sur la réforme bancaire, il a ordonné une refonte profonde allant jusqu'à l'ouverture du capital d'une banque publique ; à cet effet, la création d'une banque de l'habitat sur les actifs de la CNEP, des OPGI et même une souscription au capital à hauteur de 30% par les promoteurs immobiliers sont toutes indiquées. Enfin, il a insisté sur le lancement des produits de la finance islamique dont les succès ont été constatés dans nombre de pays non musulmans.

Atelier 06 :Comment faciliter l'investissement, en particulier, la création du "Guichet unique"

Objectif / Cadrage :

L'investissement est l'un des plus importants moteurs de la croissance, en effet, au-delà des effets à court terme, il exerce une influence déterminante sur le long terme. Ceci fait que la question de l'efficacité de l'investissement est au cœur des débats entre les économistes, se posant en ces termes : comment se fait-il qu'avec un taux/ratio d'investissement (Investissement/PIB) des plus élevés au monde, l'Algérie n'arrive-t-elle pas à obtenir une croissance vigoureuse et durable, à même de lui permettre de créer suffisamment d'emplois et de dégager suffisamment de recettes fiscales pour ne plus dépendre de la fiscalité pétrolière, pour le budget de fonctionnement du moins.

En premier lieu, il y a la question de la nature de l'investissement ; en effet, force est de constater que les investissements publics, qui constituent la part la plus importante de l'investissement global, sont pour l'essentiel des investissements d'infrastructure. Leur importance réside, en principe, dans leurs effets d'entraînement. Par ailleurs, l'aisance financière a induit un phénomène de gaspillage important, en lien avec les capacités de gouvernance insuffisante des grands projets, d'une part et de la corruption, qui s'est fortement développée, d'autre part.

Aussi, l'Algérie fait-elle l'objet d'un véritable paradoxe, dans la mesure où la consommation domestique résidentielle d'énergie représente près 60%, contre 30% en Europe, alors que la consommation du secteur industriel dépasse à peine les 10% contre 45% en Europe, montrant la faiblesse de notre tissu industriel, donc de l'investissement productif.

En dépit d'un climat, théoriquement, favorable aux investissements avec de nombreux avantages concédés aux investisseurs, l'investissement productif, notamment privé, peine à se développer. L'investissement privé reste encore limité et davantage porté sur l'investissement spéculatif et le gain rapide et facile. A ce titre, le guichet unique, tant prôné par les investisseurs et des opérateurs économiques peine à voir le jour sur le terrain ; sa mise en place fera qu'il dispose de toute l'autorité pour engager et guider l'investissement au lieu et place des anciennes structures.

Pour ce qui est des IDE, il y a lieu de relever que les entrées nettes d'investissements directs étrangers en pourcentage du PIB ont pour l'essentiel cru de 2000 à 2009, mais ce sont réduites depuis 2010, pour ne plus représenter que 0.7 % du PIB en 2017 (contre 2 % du PIB en 2009). Depuis 2003, une grande part des IDE effectués en Algérie a été destinée aux secteurs liés aux ressources naturelles, entre 2003 et 2015, le secteur de l'énergie a reçu la plupart des projets d'IDE.

Parmi les questions, auxquelles doit répondre cet atelier, il y a lieu de citer notamment :

- Quels sont les principaux obstacles à l'investissement dans notre pays ?
- Quelles actions pratiques en vue de la simplification des procédures, dématérialisation et numérisation des institutions de l'Etat ?
- Quelles sont les causes du faible niveau d'efficacité de nos investissements ?
- Comment permettre un appui immédiat à l'investissement privé avec la possibilité d'accorder des incitations importantes aux opérateurs en utilisant les matières premières locales ?
- Quelles nouvelles modalités de financement des investissements en cette situation de fortes contraintes sur les finances de l'Etat ?
- Comment rendre effectif le guichet unique ?
- Comment favoriser l'implication de la diaspora dans le développement des investissements, en mobilisant notamment sa capacité d'épargne ?
- Comment peut-on favoriser l'investissement productif ? dans quels secteurs ?
- Comment peut-on rendre notre pays plus attractif aux IDE ?
- Quelles mesures immédiates prendre, pour relancer l'investissement ?

Atelier 07 : Micro-entreprise et Start-Ups

Objectif / Cadrage :

Il est évident aujourd'hui que le développement d'une économie forte et émergente repose, d'une part, sur des indicateurs économiques forts et stables dans le temps, et d'autre part, sur une agriculture forte et une industrie florissante et suffisamment solide pour satisfaire les besoins nationaux et dégager un excédent valable pour l'exportation générant ainsi des sources de devises pour le pays. Cette industrie ne peut assurer son indépendance sans une large gamme de produits et services assurés par des petites, des micro-entreprises et des start-ups innovantes participant activement au développement économique chacun avec ses idées et son lot d'innovations et de recherche.

Par ailleurs, le développement de la microentreprise et des start-ups, de par le monde, et selon la tendance mondiale, favorise ainsi l'innovation et la concrétisation des idées et procédés, parfois révolutionnaires, dans le sens de la disruption et bouleversant de la sorte les marchés et les stratégies de grandes entreprises. Le positionnement des Start-ups n'est plus à démontrer et constitue le fer de lance des économies développées et émergentes, notamment avec le renforcement du secteur tertiaire au détriment des secteurs plus traditionnels comme l'industrie et l'agriculture.

cet atelier a pour objectif de répondre aux questionnements ci-après:

1. Quel rôle dans la diversification économique ?
2. Quels types d'accompagnement, les entrepreneurs ont-ils besoin pour réussir le processus de création de leurs entreprises en vue de créer de la valeur ajoutée à l'économie nationale?
3. Faut-il revoir les mécanismes/dispositifs déjà existant pour promouvoir la micro-entreprise et start-ups?
4. Quelles sont les mesures à prendre pour créer un environnement favorable pour l'émergence de la micro-entreprise et start-ups

Atelier 08 : Développement des secteurs de soutien

Objectif / Cadrage :

Les secteurs de soutien aux activités économiques sont considérés comme un des éléments les plus importants dans le processus de création de la richesse dans l'économie.

Le développement de ces secteurs notamment ceux du commerce, du transport, de la logistique devrait prendre une place de choix dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques dans les différents secteurs économiques.

L'attractivité économique d'un pays est fortement déterminée par les aspects liés à l'organisation, la réglementation, le climat des affaires en général. Et à partir de cette conception des faits, il est fort utile d'assainir les circuits d'acheminement des éléments rentrant dans le processus de production des biens et services.

En matière de commerce, le circuit de distribution est considéré comme un maillon névralgique dans le cycle de valorisation de la richesse économique et la réalisation des avantages compétitifs dans le cadre des chaînes de valeurs. Les paramètres de coûts en particulier dans la sphère commerciale ont toujours constitué l'élément le plus important dans le processus de production. A partir de là, il est important de lever les contraintes de différentes natures et qui touchent pratiquement cette sphère.

le renforcement des activités de contrôle, de régulation et d'organisation des marchés, notamment les mesures d'éradication des marchés informels, l'amélioration des conditions d'organisation des marchés et la généralisation de l'e-paiement, sont d'un impératif absolu pour la rationalité économique.

Par ailleurs, une transition vers davantage de numérique, formalisé par une stratégie nationale de transformation numérique, dont les objectifs visent à améliorer la productivité, la compétitivité/performance et les niveaux de revenus et d'emploi, le tout visant le développement et la résilience économique et sociale de l'Algérie.

Les modes de transports présentent des opportunités d'investissement à cause de la faiblesse de la concurrence, des prix, qui constituent un élément de coût important pour les opérateurs restant élevés. Les différents modes de transport sont appelés à faire des efforts de modernisation, de réorganisation, en vue de diminuer les coûts et accroître la qualité et la sécurité.

En Algérie, la logistique constitue un segment de surcoût pénalisant pour les entreprises. Afin d'améliorer la performance du système logistique, il est proposé de doter l'économie d'une stratégie nationale de développement de la logistique pour diminuer les coûts de production et d'améliorer la contribution du secteur de la logistique au PIB.

En matière de fiscalité, les entreprises publiques et privées subissent une forte pression fiscale en raison de différents paramètres, liés à l'organisation économique, à la législation, aux politiques publiques à l'exemple du sureffectif imposé aux entreprises publiques d'où la nécessité de réviser la réglementation fiscale dans ce domaine (des mesures nouvelles sont nécessaires).

Il s'agit dans cet atelier de faire le point sur les entraves qui freinent la contribution des opérateurs économiques au processus de création des valeurs. Les secteurs qui contribuent à faciliter les activités des opérateurs économiques ont été de tout temps ceux en lien avec le commerce, le transport, la logistique, mais aussi l'environnement lié aux affaires notamment l'accès au financement, la fiscalité, le foncier, etc.

Atelier 09 : Commerce extérieur

Objectif / Cadrage :

Le commerce extérieur demeure fragilisé car dépendant de la conjoncture internationale. La promotion d'une politique des échanges extérieurs équilibrés questionne le système économique dans ses dimensions institutionnelles. Il s'agit d'accroître la productivité et de mettre en place des mécanismes à même de permettre une meilleure intégration internationale.

Il importe de faciliter l'accès aux intrants, d'encourager les nouveaux investissements et d'assurer l'information sur les marchés, et la conclusion des négociations commerciales avec les institutions régionales et multilatérales qui constituent la clé de tout développement du commerce extérieur.

L'opération d'assainissement du commerce extérieur nécessite d'instaurer plus d'équité et de transparence et de concurrence dans l'activité. D'importantes mesures recadrant le commerce extérieur ont été prises et parmi lesquelles l'introduction du dispositif de licences d'importation et d'exportation et la séparation entre les activités de l'importation et de l'exportation.

La promotion des exportations doit être élevée au rang de stratégie nationale prioritaire. La définition et la conduite doivent relever d'un niveau hiérarchique élevé de l'Etat. Les mesures incitatives doivent se focaliser sur l'espace laissé libre par les règles négociées avec les partenaires régionaux et multilatéraux.

Le système financier doit réserver un accompagnement particulier à la promotion du commerce extérieur. Il serait nécessaire de créer une intermédiation financière spécialisée dédiée aux activités du commerce extérieur répondant aux standards internationaux ou un guichet unique afin d'offrir des financements appropriés pour l'investissement.

La mise en place des zones spéciales dédiées aux exportations est nécessaire, d'où l'intérêt des zones franches qui peuvent être un facteur de facilitation d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales ; et encourager les clusters d'exportation régionales.

Les mesures de protection de la production nationale et de défense commerciale doivent être envisagées dans le respect des engagements commerciaux internationaux à travers l'élaboration d'un guide pour promouvoir et protéger la production locale et l'interdiction d'importer de produits équivalents à ceux produits localement (protéger les marques nationales et prévenir le dumping).

La création des laboratoires au niveau de tous les accès frontaliers, ports et aéroports dans le but de renforcer davantage les mécanismes de contrôle des importations de produits alimentaires selon les normes internationales et protéger les consommateurs contre les produits contrefaits et surtout consolider les procédures judiciaires contre la fraude et les transferts illicites des capitaux.

Le commerce informel est très répandu dans les pays limitrophes de l'Algérie (contrebande, commerce illicite, fausses déclarations,...) d'où l'impératif relance du commerce transfrontalier dans les zones du Sud en renforçant les mesures de sécurité et de contrôle pour préserver la sécurité régionale et organiser les flux transfrontaliers (instaurer une zone de droit).

L'Algérie doit promouvoir et développer les relations économiques et les échanges commerciaux entre les pays africains (zone africaine continentale de libre échange ratifié en décembre 2019), en particulier les règles d'origines pour bénéficier des opportunités commerciales préférentielles et renforcer la coopération bilatérale en matière de lutte contre la surfacturation à travers des instruments juridiques internationaux notamment en matière de juridiction spécialisée et de contrôle et de supervision.

Il sera question dans cet atelier de débattre les points suivants :

- Les relations économiques et les échanges commerciaux internationaux,
- Les renégociations des accords multilatéraux, régionaux et bilatéraux,
- Le commerce transfrontalier,
- L'accélération de la préparation des zones franches,
- La surfacturation et les transferts illicites,
- Les mécanismes de régulation et de contrôle,
- La consolidation des procédures judiciaires contre la fraude,
- La protection de la production nationale.

Atelier 10 : Industrie pharmaceutique

Objectif / Cadrage :

Comment l'industrie pharmaceutique peut faire passer l'Algérie du statut d'un importateur net de médicament, vers un exportateur partiel (en premier temps) capable d'assurer ces besoins par un mix production locale et importation.

L'industrie du médicament, complexe et de haute technologie, regroupe les activités de recherche, de fabrication et de commercialisation. Elle est le pilier sur lequel repose la politique sanitaire de chaque pays, avec un système de santé de qualité et adéquat, elle permet une amélioration appréciable de la qualité de vie des citoyens.

Assurer la disponibilité et la qualité des produits pharmaceutiques dans les officines et les centres de soins (centres de santé, hôpitaux publics, dispensaires dans les zones rurales) est une des priorités de la politique sanitaire engagée par les pouvoirs publics Algériens depuis quelques années.

Le secteur pharmaceutique Algérien, l'un des plus importants en Afrique (3ème place), génère un chiffre d'affaire de près de 4 milliards de dollars. L'approvisionnement en médicaments est assuré par 314 opérateurs privés, 150 grossistes distributeurs et environ 9 000 officines. Bien que les pouvoirs publics ont décidé de protéger la production nationale en imposant des contraintes réglementaires à l'importation de médicaments fabriqués localement, cette industrie continue de souffrir de certaines contraintes institutionnelles qui rendent son processus de développement peu plausiblement soutenable à long terme. L'importance relative de la part de l'industrie pharmaceutique est un facteur stimulateur et même important qui peut contribuer à la promotion de la diversification de l'activité industrielle. La révision du cadre réglementaire et la modernisation de la structure organisationnel du fonctionnement de cette industrie, suivant les normes actuellement en cours dans les pays émergents, semble une question importante à débattre dans cet atelier. En effet, il est stratégique de penser aux conditions qui permettent à la production nationale de constituer une meilleure garantie pour pérenniser la disponibilité du produit pharmaceutique quelques soient la nature des facteurs et chocs externes .

Le partenariat avec les firmes et laboratoires étrangers améliorera certainement le savoir-faire technologique et managérial des industriels pharmaceutique locaux. Les projets d'investissement en partenariat étranger doivent permettre, non seulement de couvrir les besoins de la demande locale, mais surtout d'exporter. Dans cet ordre d'idées et pour mieux réussir, le marché pharmaceutique national est appelé à devenir de plus en plus concurrentiel et exigeant et s'ouvrir sur la concurrence internationale .

Dans cet atelier, Il serait question surtout d'appréhender plusieurs dimensions, dont :

- la dimension juridique, pharmaceutique publique et pharmaceutique privée, par rapport à la dynamique d'innovation et de recherche.
- la dimension réglementaire et environnementale, dans lesquelles seront traitées la concurrence, le partenariat avec des laboratoires nationaux, le partenariat étranger, etc.
- la dimension stratégique des entreprises de ce secteur au regard de leurs stratégies de positionnement dans le marché, de remontée et d'intégration dans les chaînes de valeur globales.

Atelier 11 : Développement du BTPH

Objectif / Cadrage :

L'activité du secteur du BTPH est éminemment représentative du caractère massif des investissements réalisés dans notre pays. Depuis plus d'une décennie en effet, ce secteur contribue à lui seul à plus de 50% de la Formation brute de Capital fixe, le nombre de PME y opérant a augmenté à plus de 45%, tandis qu'il demeure parmi les principaux pourvoyeurs en emplois (même si un grand nombre d'offres ne sont pas toujours satisfaites) et contributeurs à l'accroissement du PIB, et enfin il constitue un milieu économique très propice pour les opérateurs privés (dans le sillage en particulier de la forte demande publique générée par les grands travaux).

Toutefois, il faut se rendre à l'évidence que ce secteur est en pleine crise et connaît de graves dysfonctionnements. Durement affecté déjà par la crise financière et la baisse de la commande publique (mettant en exergue des créances impayées s'élevant à 2 milliards de dinars rien que pour les avenants), le secteur du BTPH est touché de plein fouet par la pandémie du Covid19. Aujourd'hui, plus de 4000 entreprises sont à l'arrêt et plus de 300 000 travailleurs au chômage technique (plutôt licenciés) ; une situation qui n'est pas restée sans conséquence sur les bureaux d'études (BET) en particulier et sur l'activité productive en général. Aussi, il y a lieu de considérer la levée progressive du confinement ainsi que la réduction de la TAP dans le cadre de la LFC 2020 comme des mesures de nature à éviter l'asphyxie totale aux entreprises du BTPH.

Cet atelier se propose d'établir un diagnostic lucide sur le statut et les particularités propres au secteur du BTPH dans la situation socio-économique du pays notamment dans une trajectoire d'opportunité d'opérer les rattrapages adéquats, et d'identifier les différents challenges et défis à prendre en compte. Ce faisant, il a pour ambition également de souligner en quoi le développement du BTPH, socle important dans le processus de diversification de l'économie, provoque l'effet d'entraînement de pans entiers de l'économie et nécessite de ce fait une vision et une stratégie adaptées s'appuyant sur des considérations liées dans une large mesure au mode de gouvernance des entreprises.

Le partenariat avec les firmes et laboratoires étrangers améliorera certainement le savoir-faire technologique et managérial des industriels pharmaceutique locaux. Les projets d'investissement en partenariat étranger doivent permettre, non seulement de couvrir les besoins de la demande locale, mais surtout d'exporter. Dans cet ordre d'idées et pour mieux réussir, le marché pharmaceutique national est appelé à devenir de plus en plus concurrentiel et exigeant et s'ouvrir sur la concurrence internationale .

Dans cet atelier, Il serait question surtout d'appréhender plusieurs dimensions, dont :

- la dimension juridique, pharmaceutique publique et pharmaceutique privée, par rapport à la dynamique d'innovation et de recherche.
- la dimension réglementaire et environnementale, dans lesquelles seront traitées la concurrence, le partenariat avec des laboratoires nationaux, le partenariat étranger, etc.
- la dimension stratégique des entreprises de ce secteur au regard de leurs stratégies de positionnement dans le marché, de remontée et d'intégration dans les chaînes de valeur globales.

Conférence virtuelle

Comment profiter des opportunités économiques qui se présentent à l'international, notamment, celles générées par la crise du COVID-19, comme une alternative de relance économique?

Les crises fortes, comme celle du COVID-19 touchant tous les pays tant sur le plan sanitaire qu'économique, ne sont pas seulement une source de difficultés, mais elles peuvent présenter de nouvelles opportunités pour les pays en développement telles que :

- La restructuration des chaînes de valeur mondiales et régionales et la relocalisation: selon une étude du cabinet Ernst & Young sur l'état des investissements dans le monde à l'ère du Covid-19, 82% des investisseurs européens souhaitaient relocaliser leurs activités en Europe et au Maghreb. L'Algérie peut saisir cette opportunité d'autant plus qu'elle dispose d'immenses potentialités dans les domaines du numérique, du tourisme et de l'énergie renouvelable ;
- Les taux d'intérêt appliqués par les banques, en contexte actuel de récession économique sont très bas, voire négatifs. Pour les emprunteurs ayant un besoin de financement, c'est le moment opportun de contracter un emprunt ;
- La baisse des prix des actifs des entreprises en difficulté financière due au covid-19 permet aux opérateurs économiques algériens d'avoir l'opportunité de pénétrer de nouveaux marchés, par l'acquisition d'action ou d'achat d'entreprises.

Cependant, disposer des capacités qui permettent de profiter de ces opportunités demande de la préparation. Au-delà des stratégies et mesures adéquates adoptées, ainsi que du renforcement de la coopération régionale, cela nécessitera que les acteurs impliqués (gouvernement et entreprises) disposent au moment adéquat d'informations fiables sur les opportunités et notamment sur le potentiel de délocalisation, via des cabinets de conseil spécialisés.

En ce sens, les travaux de cet atelier sont articulés sur les axes suivants :

- **L'information :**

- Quels sont les mesures/ressources pour mettre en place un système de veille pour disposer de connaissances et d'informations fiables et au moment opportun sur les éléments suivants : les nouvelles tendances de l'économie dans les diverses zones (ex. euromed, UMA...etc) ; les intentions des investissements des multinationales en 2020/2021 et les intentions de recomposition des chaînes de valeur mondiales et régionales.

- **Attractivité de l'Algérie pour profiter des opportunités existantes :**

- Quels sont les atouts et facteurs d'attractivité de l'Algérie et comment les renforcer pour profiter des opportunités de relocalisation?
- Quels sont les obstacles et facteurs qui diminuent d'attractivité de l'Algérie et comment les résorber ?